



**Programme des
Nations Unies pour
l'environnement**



Distr.
GÉNÉRALE

UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/16
31 mai 2005

FRANÇAIS
ORIGINAL: ANGLAIS

COMITÉ EXÉCUTIF
DU FONDS MULTILATÉRAL AUX FINS
D'APPLICATION DU PROTOCOLE DE MONTRÉAL
Quarante-sixième réunion
Montréal, 4 – 8 juillet 2005

**ÉVALUATION DE LA MISE EN ŒUVRE DES PLANS D'ACTIVITÉS
DE L'ANNÉE 2004 ET SUIVI DE LA DECISION 45/59 c)**

Introduction

1. A sa 41^e réunion, le Comité exécutif a approuvé des indicateurs d'efficacité quantitative pour l'évaluation du rendement des agences d'exécution, à compter de l'année 2004, selon des indices de pondération pour chaque indicateur. Il a par ailleurs prié le Secrétariat de continuer à surveiller neuf des indicateurs précédents et il a adopté aussi des indicateurs d'efficacité pour le Programme d'aide à la conformité (PAC) du PNUE (décision 41/48).

2. A sa 45^e réunion, le Comité exécutif a décidé de voir à sa 46^e réunion si une révision plus approfondie de la pondération des indicateurs d'efficacité quantitative s'imposait, en se fondant sur leur application dans l'évaluation des plans d'activités des agences d'exécution pour 2004 qui sera déposée à la 46^e réunion. Toutefois, dans le cadre de son Rapport d'évaluation des recommandations contenues dans l'évaluation de 2004 et l'examen du mécanisme financier du Protocole de Montréal, le Comité exécutif a indiqué qu'il ferait rapport à la réunion des Parties sur le résultat de ses délibérations au sujet de la pondération des indicateurs d'efficacité quantitative (UNEP/OzL.Pro/ExCom/45/55, Annexe XVII, Recommandation 11).

3. Ce document présente une évaluation des plans d'activités des agences d'exécution pour l'année 2004, sur la base des indicateurs d'efficacité adoptés par la décision 41/93, des objectifs adoptés par le Comité dans les décisions 42/8 à 42/11 et des rapports périodiques et financiers des agences d'exécution, déposés à la 46^e réunion du Comité exécutif. Il contient aussi des analyses de tendance pour les 9 indicateurs d'efficacité quantitative, utilisés dans les évaluations des années antérieures et, en conclusion, les observations et les recommandations du Secrétariat.

Évaluation basée sur les indicateurs d'efficacité quantitative de la décision 41/48

4. Le tableau 1 présente les indicateurs d'efficacité, adoptés par la décision 41/93, qui s'appliquent à toutes les agences ainsi que les titres abrégés des indicateurs utilisés dans ce document.

Tableau 1

**INDICATEURS D'EFFICACITÉ ADOPTÉS PAR LA DÉCISION 41/93
ET LEURS TITRES ABRÉGÉS**

Indicateur d'efficacité approuvé	Titre abrégé
Nombre de programmes annuels approuvés pour des accords pluriannuels par rapport au nombre planifié	Tranches pluriannuelles approuvées
Nombre de projets/activités individuels (projets d'investissement, PGF, banques de halons, assistance technique) approuvés par rapport au nombre planifié	Projets/activités individuels approuvés
Activités reliées aux objectifs, achevées (par ex. mesures politiques, assistance pour la réglementation)/niveaux de SAO atteints par les tranches annuelles approuvées des projets par rapport au nombre planifié	Activités reliées aux objectifs, achevées
Quantités de SAO éliminées dans les projets individuels en tonnes PAO par rapport à celles planifiées dans les rapports périodiques	SAO éliminées dans les projets individuels en tonnes PAO
Achèvement des projets (conformément à la décision 28/2 pour les projets d'investissement et selon la définition pour les projets ne portant pas sur des investissements) par rapport aux achèvements prévus dans les rapports périodiques	Achèvement des projets
Pourcentage d'assistance dans les politiques/la réglementation réalisée par rapport aux prévisions	Assistance réalisée dans les politiques /la réglementation
Rapidité d'achèvement du volet financier par rapport aux dates d'achèvement prévues dans le rapport périodique	Rapidité d'achèvement du volet financier
Remise des rapports d'achèvement des projets dans les délais prescrits par rapport au nombre convenu	Remise des rapports d'achèvement des projets dans les délais prescrits
Remise des rapports périodiques et des réponses dans les délais prescrits à moins de stipulation contraire	Remise des rapports périodiques dans les délais prescrits

5. L'efficacité des agences d'exécution durant l'année 2004 est évaluée par rapport aux objectifs fixés dans leurs plans d'activités ou aux objectifs établis par les décisions pertinentes du Comité exécutif. Le tableau 2 présente les objectifs approuvés et les résultats.

Tableau 2

OBJECTIFS DES INDICATEURS D'EFFICACITÉ QUANTITATIVE POUR 2004 ET LES RÉSULTATS

Catégorie	PNUD				PNUE				ONUDI				Banque mondiale			
	Objec-tif	Résul-tats de l'agence	Évalua-tion du Secre-tariat	Objectif atteint	Objec-tif	Résul-tats de l'agence	Évalua-tion du Secre-tariat	Objectif atteint	Objec-tif	Résul-tats de l'agence	Évalua-tion du Secre-tariat	Objec-tif atteint	Objec-tif	Résul-tats de l'agence	Évalua-tion du Secre-tariat	Objectif atteint
Tranches pluriannuelles approuvées	20	20	19	Non	2	3	3	Oui	30	20	18	Non	13	18	18	Oui
Projets/ activités individuels approuvés	32	25	25	Non	28	19	19	Non	7	9	11	Oui	10	5	5	Non
Activités reliées aux objectifs, achevées	12	12	12	Oui	N/a	N/a	N/a	N/a	16	24	14	Non	15	15	15	Oui
SAO éliminées dans les projets individuels en tonnes PAO	4,919	2,579	2,579	Non	21.2	0	0	Non	5,666	4,953	4,790.6	Non	8,076	4,961	4,961	Non
Achèvement des projets	113	97	97	Non	38	8	8	Non	70	84	84	Oui	72	40	40	Non
Assistance réalisée dans les politiques/ réglementation	N/a	N/a	N/a	N/a	11	2	2	Non	4	15	15	Oui	Tous les objectifs d'élimination annuelle	Tous les objectifs d'élimination annuelle	Tous les objectifs d'élimination annuelle	Oui
Rapidité d'achèvement du volet financier	Dans les délais	88 sur 104 (85%)	88 sur 104 (85%)	Non	Dans les délais	10 sur 36 (28%)	19 sur 34 (56%)	Non	12 mois	9,1 mois	9,3 mois	Oui	3 mois	12 mois	12 mois	Non
Remise des RAP dans les délais prescrits	100%	97%	97%	Non	100%	100%	100%	Oui	100%	100%	100%	Oui	100%	84%	84%	Non
Remise des rapports périodiques dans les délais prescrits	Dans les délais	Dans les délais	Dans les délais	Oui	Dans les délais	Dans les délais	Dans les délais	Oui	Dans les délais	Dans les délais	Dans les délais	Oui	Dans les délais	Dans les délais	Dans les délais	Oui
Nombre d'objec-tifs atteints				2/8				3/8				6/9				4/9

6. La réalisation globale des objectifs par les agences a été la suivante:
- a) Le PNUD a pleinement réalisé deux de ses 8 objectifs (25 pour cent), les six autres ont été atteints partiellement dont plusieurs presque entièrement. Selon sa propre évaluation, le PNUD a réalisé trois de ses 8 objectifs;
 - b) Le PNUE a pleinement réalisé trois de ses 8 objectifs (38 pour cent), les cinq autres ont été atteints partiellement sauf l'objectif de réduction des SAO qui ne l'a pas été puisque l'élimination visait un seul renouvellement de projet de renforcement des institutions qui n'a pas été déposé;
 - c) L'ONUDI a pleinement réalisé six de ses 9 objectifs (67 pour cent), les trois autres ont été partiellement atteints. Selon sa propre évaluation, l'ONUDI a réalisé sept de ses 9 objectifs; et
 - d) La Banque mondiale a pleinement réalisé quatre de ses 9 objectifs (44 pour cent), les cinq autres ont été atteints partiellement.

7. Les agences d'exécution étaient en désaccord avec certaines évaluations de leurs résultats. Dans plusieurs cas, les analyses du Secrétariat ont révélé un taux de réalisation plus élevé que l'agence et parfois l'inverse. La difficulté provenait en partie de la définition des accords pluriannuels et des indicateurs de rapidité d'achèvement du volet financier. L'objectif du PNUD pour le nombre de projets pluriannuels approuvés a été modifié de 20 à 21 conformément à la décision 44/15b); toutefois le Secrétariat n'était pas d'accord avec le nombre d'ententes achevées, calculé par le PNUD, car l'agence incluait un projet bilatéral dans ses résultats. L'objectif du PNUE a été modifié, de non applicable à 2, car 2 des 3 ententes pluriannuelles avaient été incluses dans les tableaux de leurs plans d'activités. L'ONUDI a inclus 2 projets individuels dans ses résultats pour le nombre de tranches pluriannuelles approuvées qui ne figuraient pas dans l'évaluation du Secrétariat.

8. L'objectif du PNUD pour l'achèvement du volet financier reposait sur les données de son rapport périodique de 2002 au lieu de celui de 2003. L'objectif a été modifié pour refléter les données de son rapport de 2003. Le PNUE a indiqué des résultats inférieurs au calcul du Secrétariat pour l'évaluation de l'indicateur d'achèvement du volet financier. La différence dans l'évaluation de l'indicateur d'achèvement du volet financier provenait du fait que l'ONUDI utilisait des mois de 30,5 jours au lieu de 30 jours, comme dans toutes les évaluations antérieures.

9. L'ONUDI a utilisé une méthodologie différente pour évaluer l'objectif des activités reliées aux objectifs. L'objectif prenait pour hypothèse que si toutes les activités reliées aux objectifs étaient atteintes dans la totalité des 16 ententes pluriannuelles existantes, l'ONUDI recevrait une note de 16 sur 16. Puisque l'ONUDI a reconnu que toutes les activités n'avaient pas été réalisées pour deux de ses ententes, l'évaluation du Secrétariat a donc été de 14 sur 16. Cependant, l'ONUDI a utilisé une méthodologie qui accordait 2 points pour chaque entente dont toutes les activités avaient été réalisées sauf pour l'élimination des SAO qui donnait un point et l'élimination des SAO qui donnait un autre point. Ce calcul aurait entraîné un total de 24 selon la méthodologie de l'ONUDI et l'agence aurait alors atteint son objectif.

10. Il y a eu aussi quelques petits désaccords sur l'élimination de SAO par l'ONUDI.

11. L'objectif pour l'assistance dans les politiques/la réglementation de la Banque mondiale a été modifié, de non applicable à réalisation de tous les objectifs de conformité et du plan annuel.

Évaluation pondérée de l'efficacité

12. Tel qu'indiqué ci-dessus, les données des agences d'exécution sur leurs résultats par rapport à certains indicateurs diffèrent de l'évaluation du Secrétariat. Cependant, l'évaluation du Secrétariat qui repose sur une méthodologie standard, fut appliquée également à toutes les données des agences d'exécution contenues dans les rapports périodiques. Pour fins de cohérence, les évaluations pondérées de l'efficacité, présentées au Tableau 3, reposent sur la méthodologie du Secrétariat.

Tableau 3

ÉVALUATION PONDÉRÉE DE L'EFFICACITÉ DES AGENCES D'EXÉCUTION EN 2004

Catégorie	PNUD			PNUE			ONUDI			Banque mondiale		
	Pondération	% de l'objectif atteint	Points	Pondération	% de l'objectif atteint	Points	Pondération	% de l'objectif atteint	Points	Pondération	% de l'objectif atteint	Points
Tranches pluriannuelles approuvées	20	95%	19	20	150%	20	20	60%	12	20	138%	20
Projets/activités individuels approuvés	20	78%	16	20	68%	14	20	157%	20	20	50%	10
Activités reliées aux objectifs, achevées	27	100%	27	N/a	N/a		20	88%	18	20	100%	20
SAO éliminées dans les projets individuels	7	52%	3	10	0%	0	5	85%	4	5	61%	3
Achèvement des projets	7	86%	6	10	21%	2	5	120%	5	5	56%	3
Assistance réalisée dans le politiques/réglementation	N/a	N/a	N/a	20	18%	4	10	375%	10	10	100%	10
Rapidité d'achèvement du volet financier	10	85%	8	10	56%	6	10	100%	10	10	25%	3
Remise des RAP dans les délais prescrits	5	97%	5	5	100%	5	5	100%	5	5	84%	4
Remise des rapports périodiques dans les délais prescrits	5	100%	5	5	100%	5	5	100%	5	5	100%	5
Évaluation	100		89	100		56	100		89	100		78

13. L'ONUDI et la Banque mondiale ont atteint les 9 objectifs. Les pondérations adoptées par la décision 41/93 s'appliquent donc à ces agences. Pour le PNUD et le PNUE, les pondérations ont été calculées au pro rata pour maintenir un total de 40 points chaque pour les indicateurs d'approbation et de mise en œuvre et de 20 points pour les indicateurs administratifs. Les résultats sont arrondis à l'entier le plus proche.

14. Le PNUE et la Banque mondiale ont tous deux dépassé un des objectifs pour les tranches pluriannuelles à approuver, tandis que l'ONUDI a dépassé trois de ses objectifs. L'évaluation globale est la suivante : PNUD (89), PNUE (56), ONUDI (89) et Banque mondiale (78).

Efficacité du PAC du PNUE en 2004

15. La décision 41/93 a aussi établi des indicateurs d'efficacité révisés pour le PAC du PNUE. Le tableau 4 présente ces objectifs et les résultats de 2004 par rapport à ces objectifs.

Tableau 4

ÉVALUATION DU PAC DU PNUE POUR L'ANNÉE 2004

Indicateur	Objectifs pour 2004	Ébauches des résultats du PNUE
Utilité des réunions de réseaux régionaux /thématiques	Moyenne globale de 3 sur une échelle de 5 points.	La moyenne était de 4,3
Assistance aux pays pour la transmission des données destinées à établir les valeurs de référence	Les 9 pays sans données de référence (en date de janvier 2004) qui acceptent l'assistance du PAC.	100% (Cap Vert, Djibouti, Grenade, Guinée-Bissau, Inde, Liberia, Mali, Sao Tomé et Príncipe, et Somalie.)
Assistance dans la communication des données en vertu de l'article 7	1) 100% de tous les pays visés à l'article 5 qui acceptent l'assistance du PAC seront en conformité avec les exigences de l'article 7 (fournir des données. 2) le PNUE est d'avis que 114 pays constituent un objectif réaliste (soit 80%),	138 countries (96%) ont communiqué les données exigées en vertu de l'article 7 en décembre 2004
Pays en situation réelle ou potentielle de non-conformité en vertu des décisions de la Réunion des Parties	1) 39 pays en état de non-conformité selon MOP XV et qui acceptent l'assistance du PAC atteindront la conformité 2) le PNUE est d'avis que 29 pays constituent un objectif réaliste (soit 75%)	33 pays sur 41 sont revenus à la conformité (81%) (Les 41 pays suivants ont été déclarés en situation de non-conformité réelle ou potentielle par une décision de MOP XV: Albanie, Barbade, Bosnie Herzégovine, Botswana, Cameroun, Cap Vert, Chine, RPD du Congo, Djibouti, Dominique, Égypte, États fédérés de Micronésie, Grenade, Guatemala, Guinée Bissau, Haïti, Honduras, Inde, Liberia, Jamahiriya arabe de Libye, Malaisie, Mali, Iles Marshall, Mexique, Maroc, Nauru, Nigeria, Pakistan, Papouasie Nouvelle Guinée, Paraguay, Philippines, Qatar, Saint Kitts et Nevis, Saint Vincent et les Grenadines, Sao Tome et Principe, Sierra Leone, Somalie, Thaïlande, Ouganda, Uruguay et Viet Nam.) Les 33 pays en caractère gras sont revenus à la conformité selon MOP-XVI.
Pays risquant d'être en situation de non-conformité en raison des tendances révélées par les données communiquées en vertu de l'article 7	1) L'assistance du PAC à tous les pays qui risquent d'être en situation de non-conformité (en dehors des réunions de réseaux). 2) le PNUE est d'avis que 80% constitue un objectif réaliste.	L'assistance du PAC a été fournie à 63 des 72 pays risquant de se trouver en situation de non-conformité (88%) (Les 72 pays suivants ont été identifiés comme risquant de se trouver en situation de non-conformité d'après leurs données communiquées en vertu de l'article 7: Algérie, Angola, Arménie, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Belize, Bolivie, Brésil, Brunei Darussalam, Cambodge, Tchad, Chili, Chine, Congo, RPD du Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Dominique, République dominicaine, Equateur, Ethiopie, Georgie, Ghana, Guinée, Guinée Bissau, Haïti, Inde, Indonésie, Iran, Kenya, RPD de Corée, Koweït, Laos, Liban, Lesotho, Liberia, Iles Marshall, Mauritanie, Maroc, Mozambique, Myanmar, Namibie, Népal, Nicaragua, Niger, Oman, Palau, Paraguay, Philippines, Pérou, Roumanie, Rwanda,

Indicateur	Objectifs pour 2004	Ébauches des résultats du PNUE
		Saint Kitts et Nevis, Sao Tome et Principe, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Afrique du Sud, Sri Lanka, Soudan, Swaziland, République arabe de Syrie, Tanzanie, Togo, Tunisie, Emirats arabes unis, Uruguay, Yémen et Zimbabwe. Le PNUE a assisté les 63 pays indiqués en caractère gras pour maintenir leur conformité. Les détails de l'assistance fournie par le PNUE se trouvent à l'Annexe III de son rapport périodique pour 2004.)
Centre d'échange d'informations	Les objectifs suivants seront basés sur les chiffres communiqués dans le rapport périodique de 2003: (a) augmentation de 5% des abonnements par rapport à 2003; (b) augmentation de 10% des visiteurs par rapport à 2004; (c) augmentation de 10% des téléchargements par rapport à 2003; (d) augmentation de 5% des documents diffusés par rapport à 2003; (e) augmentation de 10% des demandes de renseignements par rapport à 2003; 10 jours ouvrables à compter de la date de réception de la demande.	a) augmentation de 2% du nombre d'abonnements au bulletin. b) augmentation de 2,9% du nombre visiteurs discrets (adresses IP) sur le site web c) augmentation de 20% du nombre de documents PDF téléchargés à partir du site. d) baisse de 1% du nombre de publications papier diffusées.

16. Le PNUE a atteint ses objectifs pour les "Scores des réunions régionales" et "Assistance aux pays pour la transmission des données destinées à établir les valeurs de référence" mais n'a pas atteint son objectif pour le "Centre d'échange d'informations". Le PNUE s'est fixé d'autres objectifs à atteindre "Communiquer 100% des données en vertu de l'article 7", "Assistance à tous les pays qui ne sont pas en situation de conformité pour les ramener à la conformité" et "Fournir une assistance à tous les pays qui risquent de se retrouver en situation de non-conformité". Bien que le PNUE ait indiqué qu'il lui semblait réaliste d'atteindre 75% à 80% de ces objectifs, il a transmis des données révélant des réalisations supérieures sans toutefois atteindre les 100%. Alors que la responsabilité de communiquer les données exigées en vertu de l'article 7 incombe aux pays et non au PNUE, 96% de ces données avaient été communiquées en décembre 2004, 33 pays sur 41 étaient revenus à la conformité et 63 des 72 pays identifiés comme à risque, ont bénéficié de l'assistance du PAC.

Analyse des autres indicateurs d'efficacité

17. La décision 41/93 demandait aussi au Secrétariat de continuer à surveiller les indicateurs d'efficacité suivants dans le but d'effectuer une analyse des tendances lors des futures évaluations de l'efficacité des agences d'exécution : valeur des projets approuvés, PAO à éliminer, coût de préparation des projets, rapport coût-efficacité, répartition entre les pays, fonds décaissés, délai du premier décaissement, délai d'achèvement et émissions nettes attribuables aux retards.

18. Certains de ces objectifs, PAO à éliminer, fonds décaissés, rapports d'achèvement des projets, répartition entre les pays, valeur des projets approuvés et SAO à éliminer peuvent être calculés à partir des projections contenues dans les plans d'activités et les rapports périodiques. Pour d'autres indicateurs, tels que le coût de préparation des projets, le rapport coût-efficacité, la rapidité du premier décaissement et le délai d'achèvement, les agences d'exécution ne

fournissent aucun objectif, ni projection tant dans leurs rapports périodiques que dans leurs plans d'activités. Pour ces indicateurs, le degré d'achèvement réel est présenté chaque année.

19. Il conviendrait de noter que les indicateurs d'efficacité précédents étaient divisés entre projets d'investissement et projets ne portant pas sur des investissements. Les 9 indicateurs sont tous applicables aux projets d'investissement mais seuls les indicateurs "fonds décaissés", "rapidité du premier décaissement" et "rapidité d'achèvement" s'appliquent aux projets ne portant pas sur des investissements. Les Annexes I et II présentent des analyses historiques des projets d'investissement et des projets ne portant pas sur des investissements, respectivement.

20. L'Annexe I révèle, entre autres, que les agences ont connu divers niveaux de réussite au fil des années. La quantité de SAO éliminée n'a pas été aussi élevée que normalement pour le PNUD et l'ONUDI en 2004. Le montant des fonds décaissés a été atteint à 100% par le PNUD et l'ONUDI en 2004 et la Banque mondiale a réalisé 74% de ses décaissements prévus. L'efficacité dans les rapports d'achèvement de projets s'est améliorée de manière générale. Toutefois, au cours des trois dernières années, la "valeur des projets approuvés" et les "SAO à éliminer" par des projets approuvés ont affichés des résultats moins bons que par le passé.

21. Quant aux analyses de tendances par les autres indicateurs, le "coût de préparation du projet" diminue à l'exception du PNUD pour lequel il est passé à 3,6% du total des approbations en 2004. Le rapport coût-efficacité des projets des agences a diminué depuis 2003. La rapidité demeure similaire entre l'ONUDI et le PNUD, de 9 à 13 mois pour le premier décaissement et de 32 mois pour l'achèvement. La rapidité du premier décaissement pour la Banque mondiale est de 26 mois et de 41 mois pour l'achèvement du projet. Les émissions nettes causées par les retards constituent un chiffre cumulatif mais le montant total a diminué de manière générale, sauf une augmentation d'environ 3 000 tonnes PAO pour le PNUD et de 10 700 tonnes PAO pour l'ONUDI entre 2003 et 2004. La Banque mondiale a enregistré une diminution de 3 700 tonnes PAO entre 2003 et 2004 mais elle a le montant le plus élevé d'émissions nettes dues à des retards, soit 18 155 tonnes PAO, comparé à 15 874 tonnes PAO pour l'ONUDI et 12 440 tonnes PAO pour le PNUD.

22. L'Annexe II présente des indicateurs limités qui peuvent faire l'objet d'un suivi, y compris l'objectif de décaissement pour les projets ne portant pas sur des investissements et les indicateurs sur la rapidité d'exécution. Le taux de décaissement du PNUE notamment était proche de son objectif au cours des dernières années mais n'était que de 54% de son objectif en 2004. Le premier décaissement du PNUE en 2004 a été le plus rapide (8 mois), suivi de l'ONUDI (9), du PNUD (11) et de la Banque mondiale (15). La rapidité d'achèvement des projets ne portant pas sur des investissements est similaire pour toutes les agences et varie de 30 à 35 mois.

Révision de la pondération des indicateurs quantitatifs

23. La décision 41/93 a fixé la pondération des indicateurs d'efficacité quantitative présentés dans le tableau 5.

Tableau 5

PONDÉRATIONS DES INDICATEURS D'EFFICACITÉ QUANTITATIVE

Catégorie d'indicateurs	Point	Indice de pondération	Sous-total
Approbation	Tranches pluriannuelles approuvées	20	
Approbation	Projets/activités individuels approuvés	20	
			40
Mise en oeuvre	Activités repères achevées	20	
Mise en oeuvre	PAO éliminées par les projets individuels	5	
Mise en oeuvre	Achèvement des projets	5	
Mise en oeuvre	Politiques/assistance pour la réglementation réalisées	10	
			40
Administratif	Rapidité d'achèvement du volet financier	10	
Administratif	Remise des rapports d'achèvement de projet dans les délais prescrits	5	
Administratif	Remise des rapports périodiques dans les délais prescrits	5	
			20

24. On a introduit une pondération parce que les indicateurs pour l'approbation et la mise en oeuvre devraient compter davantage mais la pondération des indicateurs administratifs devrait être suffisante pour encourager la remise des rapports et l'achèvement du volet financier dans les délais prescrits. C'est pourquoi les indicateurs de mise en oeuvre ont une pondération de 40 points comme les indicateurs d'approbation tandis que les indicateurs administratifs ont une pondération totale de 20 points. Le PNUE n'a pas fixé d'objectifs pour tous les indicateurs et le Secrétariat a calculé les indicateurs restants au pro rata pour maintenir la répartition 40/40/20.

25. La pondération à l'intérieur des catégories avait aussi sa logique. On supposait qu'un plus grand nombre d'agences s'impliqueraient dans les projets pluriannuels mais que toutes les agences continueraient d'avoir un nombre important de projets individuels. C'est pourquoi les pondérations ont été partagées. Comme l'indique le tableau 6, le nombre total des accords pluriannuels en cours est de 102 (y compris les tranches multiples dans certains projets) et le nombre total de projets d'investissement/de formation/d'assistance technique/de démonstration est de 385 dont 198 sont des projets qui déboucheront sur l'élimination.

Tableau 6

NOMBRE DE PROJETS PLURIANNUELS ET INDIVIDUELS EN COURS

		PNUD	PNUE	ONUDI	Banque mondiale	Total
Projets pluriannuels		38	7	38	19	102
Projets individuels (projets d'investissement/ de formation/d'assistance technique/ de démonstration)	Avec éliminations	89	3	61	45	198
	Sans éliminations	35	137	8	7	187
	Total	124	140	69	52	385
Total		162	147	107	71	487

26. Les points ont été partagés également entre les accords pluriannuels (20) et les projets individuels (5+5+10) pour les indicateurs de mise en œuvre. Les "mesures politiques et réglementaires" (10) ont reçu un nombre de points plus élevé que "l'achèvement du projet" (5) et "l'élimination de SAO" pour les projets individuels (5) à cause de l'importance de ces projets pendant la période de conformité.

27. Un nombre de points plus élevé a été attribué à la "rapidité d'achèvement du volet financier"(10) qu'aux autres indicateurs administratifs (5 chaque) parce que l'achèvement final des agences a été retardé et qu'il était très souhaitable de viser cette question par un indicateur d'efficacité. Les autres indicateurs administratifs sont maintenant atteints normalement mais ils restent importants pour le fonctionnement efficace du Fonds multilatéral.

OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU SECRÉTARIAT

Observations

28. Les indicateurs d'efficacité quantitative révèlent qu'aucune agence n'a atteint plus des 2 tiers de ses objectifs, d'après la pondération des indicateurs, toutefois, le PNUD et l'ONUDI ont obtenu des évaluations de 89% et la Banque mondiale de 78%. Le PNUE a obtenu une évaluation de 56% mais il a entièrement atteint tous ses objectifs sauf un pour son Programme d'assistance à la conformité en 2004.

29. Les analyses de tendances fournies sur les autres indicateurs d'efficacité ont révélé que les agences n'ont pas été aussi efficaces que par le passé quant à la "valeur des projets approuvés" et aux "SAO à éliminer" par ces approbations. Toutefois, on note une amélioration dans l'indicateur coût-efficacité tandis que le coût de la préparation de projet varie entre 0,16% pour la Banque mondiale, 2,01% pour l'ONUDI et 3,61% pour le PNUD.

30. La première année d'application des indicateurs d'efficacité quantitative suggère qu'il faut davantage de cohérence entre les objectifs des agences, notamment pour les indicateurs "tranches pluriannuelles approuvées" et "rapidité d'achèvement du volet financier".

31. Les pondérations actuelles donnent une pondération égale aux projets pluriannuels et aux projets individuels, à l'approbation et aux indicateurs de mise en œuvre et 20% aux indicateurs administratifs.

Recommandations

Le Comité exécutif pourrait :

1. Prendre note de l'évaluation de l'efficacité des agences d'exécution par rapport à leurs plans d'activités de 2004, contenue dans le document UNEP/OzL.Pro/ExCom/46/16; et
2. Envisager la nécessité de modifier les pondérations des indicateurs d'efficacité et faire rapport à la Réunion des Parties sur l'issue de ses délibérations à la lumière de la Recommandation 11 du Rapport sur la révision et l'évaluation du mécanisme financier du Protocole de Montréal.

Annex I

**PERCENTAGE OF TARGET ACHIEVED FOR
WEIGHTED INVESTMENT PROJECT PERFORMANCE BY AGENCY
(1996-2004)**

UNDP	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
ODS phased out	24%	93%	100%	76%	41%	99%	92%	100%	79%
Funds disbursed	59%	100%	95%	90%	100%	95%	77%	64%	100%
Project completion reports				38%	93%	86%	87%	100%	97%
Distribution among countries				65%	61%	63%	58%	38%	72%
Value of projects approved	100%	100%		100%	80%	100%	99%	65%	73%
ODS to be phased out	74%	100%		100%	92%	96%	77%	44%	89%
Cost of project preparation (% of approvals)		4.4	3	2.7	2.7	1.1	2.54	1.6	3.61
Cost-effectiveness (\$/kg)		6.1	6.3	9.14	6.74	8.3	10.35	7.1	6.27
Speed of first disbursement (months)		13	13	12	13	12.84	12.8	12.8	12.91
Speed of completion (months)	24	29	29.5	32	33	33.6	32.7	32.4	32.41
Net emissions due to delays (ODP tonnes)				18,291	14,136	14,381	13,375	9,322	12,440
UNIDO	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
ODS phased out	73%	80%	100%	57%	70%	100%	100%	88%	41%
Funds disbursed	81%	88%	100%	100%	100%	100%	100%	100%	100%
Project completion reports				83%	66%	100%	100%	100%	100%
Distribution among countries				83%	74%	89%	73%	78%	67%
Value of projects approved	99%	99%		100%	93%	99%	97%	68%	82%
ODS to be phased out	42%	85%		100%	72%	100%	100%	37%	89%
Cost of project preparation (% of approvals)		2.2	4.2	2.7	3.8	2.73	3.28	3.64	2.01
Cost-effectiveness (\$/kg)		6.11	6.27	7.78	6.71	5.67	7.28	9.79	3.58
Speed of first disbursement (months)		10	9	8	9	9.29	9.16	9.2	9.06
Speed of completion (months)	20	24	28	26	29	29.85	30.89	31.7	32.35
Net emissions due to delays (ODP tonnes)				4,722	6,563	5,940	6,579.5	5,114	15,874
World Bank	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
ODS phased out	32%	94%	100%	100%	100%	100%	100%	84%	100%
Funds disbursed	64%	77%	88%	97%	100%	74%	100%	100%	73%
Project completion reports				61%	98%	74%	100%	84%	84%
Distribution among countries				75%	79%	67%	79%	65%	71%
Value of projects approved	94%	87%		100%	75%	92%	100%	82%	94%
ODS to be phased out	34%	100%		100%	83%	72%	91%	65%	59%
Cost of project preparation (% of approvals)		2.9	2.7	2.9	5.5	1.26	0.43	0.64	0.16
Cost-effectiveness (\$/kg)		3.6	1.9	2.83	2.96	3.85	4.57	6.12	3.74
Speed of first disbursement (months)		26	26	25	25	25.33	26.28	26	26.02
Speed of completion (months)	37	34	40	37	39	40.09	41.35	41	40.88
Net emissions due to delays (ODP tonnes)				2,765	17,422	25,257	24,889	21,807	18,155

Annex II

**PERCENTAGE OF TARGET ACHIEVED FOR FUNDS DISBURSED AND SPEED OF
FIRST DISBURSEMENT AND PROJECT COMPLETION FOR
NON-INVESTMENT PROJECT PERFORMANCE BY AGENCY
(1997-2004)**

UNDP	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Funds Disbursed	100%	98%	100%	100%	93%	61%	100%	100%
Speed until first disbursement (months)	12	6	11	11.29	12	11.4	11	11.44
Speed until project completion (months)	31	24	33	34.16	36	34.7	35	35.36
UNEP	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Funds Disbursed	49%	100%	100%	100%	93%	93%	99%	54%
Speed until first disbursement (months)	5	3	5	6.33	6.87	7.3	7.6	8.49
Speed until project completion (months)	20	15	25	27.9	29.66	30.4	31	31.8
UNIDO	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Funds Disbursed	80%	100%	49%	100%	48%	89%	100%	100%
Speed until first disbursement (months)	7	6.5	6	8	9.15	9.85	9.4	9.34
Speed until project completion (months)	24	11	29	31	33.66	33.84	33.7	33.89
World Bank	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Funds Disbursed	100%	49%	35%	27%	12%	38%	100%	79%
Speed until first disbursement (months)	16	17	5	12	11.95	12.05	13.7	14.58
Speed until project completion (months)	28	32	26	30	29.24	28.85	30	30.39
